

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DU BUREAU

Bureau du **10 octobre 2011**

Décision n° **B-2011-2673**

commune (s) : Rillieux la Pape

objet : Quartier de la ville nouvelle - Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation d'action 2011 - Approbation de conventions - Participation financière 2011

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain

Rapporteur : Monsieur Brachet

Président : Monsieur Gérard Collomb

Date de convocation du Bureau : mardi 4 octobre

Secrétaire élu : Madame Karine Dognin-Sauze

Compte-rendu affiché le : mardi 11 octobre 2011

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, M. Charrier, Mme Vullien, M. Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Barge, Passi, Brachet, Colin, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, David G., Sangalli.

Absents excusés : MM. Reppelin (pouvoir à M. Sangalli), Da Passano (pouvoir à M. Desseigne), Daclin, Calvel (pouvoir à M. Assi), Kimelfeld (pouvoir à Mme Gelas), Crimier (pouvoir à M. Barral), Arrue (pouvoir à Mme Pédrini), Mmes Besson, David M., MM. Charles (pouvoir à M. Buna), Sécheresse (pouvoir à M. Philip), Julien-Laferrière.

Absents non excusés : M. Lebuhotel.

Bureau du 10 octobre 2011**Décision n° B-2011-2673**

commune (s) : Rillieux la Pape

objet : **Quartier de la ville nouvelle - Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation d'action 2011 - Approbation de conventions - Participation financière 2011**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 28 septembre 2011, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil de communauté, par sa délibération n° 2008-0006 du 25 avril 2008, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.11.

La gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) représente un axe d'intervention prioritaire de la convention d'application locale de Rillieux la Pape du contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) approuvé pour la période 2007-2009, prolongé par l'Etat à 2 reprises jusqu'au 31 décembre 2010 par voie d'avenant, puis jusqu'au 31 décembre 2014.

Cette prolongation s'applique aux conventions locales d'application du CUCS, ainsi qu'à toutes les conventions cadre de gestion urbaine et sociale de proximité.

Pour le quartier de la ville nouvelle à Rillieux la Pape, les priorités d'actions sont les suivantes :

- renforcer la démarche partenariale,
- faire des habitants et des associations des partenaires actifs de la gestion du quartier,
- répondre à une exigence de qualité de prestation,
- garantir la même qualité de service que dans les autres quartiers de la ville,
- continuer à adapter l'intervention des services aux spécificités locales,
- poursuivre les efforts réalisés pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle dans les actions d'amélioration du cadre de vie.

L'ensemble de ces orientations se déclinent autour des thématiques "Maintenance et entretien des parties communes et des espaces extérieurs, maintien de la tranquillité publique, gestion des déchets et mobilisation des habitants".

En complément, des objectifs transversaux ont été déterminés :

- renforcer la cohésion entre les interventions du droit commun mises en œuvre par les différents intervenants en matière d'amélioration du cadre de vie,
- renforcer la communication partenariale et la communication en direction des habitants,
- poursuivre les actions de sensibilisation des habitants,
- soutenir les initiatives concourant au "mieux vivre ensemble",
- pérenniser les aménagements réalisés et favoriser le respect des espaces réaménagés.

Le programme d'actions GSUP 2011 a été établi sur la base de ces objectifs généraux ainsi que des objectifs déclinés par quartiers. Le coût global des actions est estimé à 869 195 €, avec un engagement financier pour la Communauté urbaine de Lyon d'un montant de 92 758 €.

Le tableau récapitulatif des actions à mener pour l'année 2011 détaillant le montant prévisionnel de chacune des actions ainsi que la répartition financière entre les différents partenaires, est annexé à la présente décision ;

Vu ledit dossier ;

Vu la délibération du Conseil n° 2010-1376 du 22 mars 2010 ;

DECIDE

1° - Approuve :

a) - la programmation de la gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) de la ville nouvelle de la Commune de Rillieux la Pape pour l'année 2011,

b) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant total de 92 758 €, soit :

- 29 000 € au profit de Erilia,
- 40 000 € au profit de la Ville de Rillieux la Pape,
- 10 000 € au profit de Dynacité,
- 2 853 € au profit de Primogest,
- 10 905 € au profit d'Optiparc ;

c) - les conventions à passer entre la Communauté urbaine de Lyon, Erilia, la commune de Rillieux la Pape, Dynacité et les syndicats de copropriétés Primogest et Optiparc définissant, notamment, les conditions d'utilisation de ces subventions.

2° - **Autorise** monsieur le Président à signer lesdites conventions.

3° - **Les dépenses** correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2011 et suivants - compte 657 341, 657 480 et 657 370 - fonction 824 - opération n° 1969, selon l'échéancier suivant :

- 46 379 € en 2011,
- 46 379 € en 2012.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 11 octobre 2011.